



Groupement PREVISION

Date : 12/03/2019

Dossier Technique d'Aménagement d'une Réserve d'Eau Incendie

Partie à compléter et à réexpédier

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ETABLISSEMENT

Nom de l'établissement : JTB PARTNERS

Adresse : ZAC des HAUTS DE NARGNY

Commune : NARGNY-LES-COPIEGNE

Téléphone : 01.40.75.01.27 / 06.31.24.92.43

Courriel : s.briant@jtbpartners.fr

Responsable chargé du suivi : M. Stephen BRIENT

Téléphone : idem

Portable : idem

Courriel : idem

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA DEFENSE INCENDIE

Capacité prescrite par le SDIS : 480 M3

Nombre de réserves prévues : 1

Capacité de chaque réserve : /
(si plusieurs réserves prévues)

Distance Réserve / Entrée principale du site : 10-15 Mètres

Type de réserve prévue : SOUPLE OUVERTE (à l'air libre)
 ENTERREE AERIENNE (sous forme de silo)
 Point d'Eau Naturel ou Artificiel

Date de mise en service : au démarrage de l'exploitation
(au plus tard)

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES DISPOSITIFS D'ASPIRATION

Prise Directe		Poteau d'Aspiration			Colonne d'Aspiration		
Nbre	Type	Nbre	Type	Nbre sorties Ø 100	Nbre	Type	Nbre sorties Ø 100
			Ø 100		4	Ø 100	
			Ø 150			Ø 150	

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'AIRE D'ASPIRATION OU PLATE FORME

Nombre de plate(s) forme(s) : 4

Dimensions de la (des) plate(s) forme(s) : 8 m x 4 m
(Longueur X Largeur)

Distance plate forme / dispositif d'aspiration : < 5 Mètres

Coordonnées géographiques ()

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACCESSIBILITE ET LA SIGNALETIQUE

Largeur de la voie d'accès à la réserve : 6 Mètres

Réserve d'eau visible depuis l'entrée du site : oui

Grillage prévu autour de la réserve : oui de hauteur = 1,00 m

Portillon prévu sur le grillage de la réserve : portillon 2 vantaux de 4,00 m de passage

Système d'ouverture / fermeture du portillon : clé pompier

Rappel :

La signalisation doit comporter au minimum les éléments suivants :

- Un panneau de signalisation indiquant la capacité et la destination de la réserve,
- Un panneau interdisant le stationnement,
- Un marquage au sol sur la plate forme de mise en station interdisant le stationnement.

Ce dossier doit être réexpédié au SDIS60 pour validation.

Pièces à joindre au dossier :

- Le dossier dument rempli,
- Un plan de masse et un plan de situation,
- Une copie de la prescription de défense incendie émise par le SDIS60.